

DIALOGUE COMPETITIF

PORTANT SUR UN MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES IDENTIQUES DE 15 LOGEMENTS CHACUN SUR LA COMMUNE DE BELFORT

Dossier de consultation accessible sous le lien suivant

<https://www.achatpublic.com/sdm/>

Avis de publicité consultable ci-après

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:140290-2023:TEXT:FR:HTML>

**France-Belfort: Travaux de construction
2023/S 048-140290**

Avis de marché

Travaux

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Territoire habitat (OPH)
Numéro national d'identification: 27900003800026
Adresse postale: 44 bis rue Parant - CS 40 189
Ville: Belfort
Code NUTS: FRC24 Territoire de Belfort
Code postal: 90004
Pays: France
Point(s) de contact: Territoire habitat - Cellule marchés
Courriel: marches@th90.fr
Téléphone: +33 384367071

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.th90.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <https://achatpublic.com>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://achatpublic.com>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

I.5) Activité principale

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES IDENTIQUES DE 15 LOGEMENTS CHACUN SUR LA COMMUNE DE BELFORT
Numéro de référence: 2023-007

II.1.2) Code CPV principal

45000000 Travaux de construction

II.1.3) Type de marché

Travaux

- II.1.4) **Description succincte:**
Marché global de performance de travaux pour la construction de deux immeubles identiques de 15 logements chacun sur la commune de Belfort
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: non
- II.2) **Description**
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRC24 Territoire de Belfort
- II.2.4) **Description des prestations:**
Marché global de performance passé suite à une procédure de dialogue compétitif pour la construction de deux immeubles identiques de 15 logements chacun.
Deux bâtiments de 15 logements chacun seront construits . Un bâtiment « démonstrateur » sera équipé d'un système de production, stockage et utilisation d'Hydrogène. Ce système de production sera issu d'un partenariat d'innovation actuellement en cours de consultation portant sur le stockage et la restitution d'énergie via le vecteur hydrogène pour l'autonomie énergétique du bâtiment.
Un second bâtiment « témoin », identique au premier mais sans intégrer le système innovant sera construit au même endroit. Les deux seront équipés de métrologie permettant de mener des études comparatives sur leur fonctionnement. L'objectif de ce démonstrateur est de réaliser un bâtiment visant l'autonomie énergétique
Les travaux sont détaillés dans le pré-programme joint au dossier de consultation.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 62
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Nombre de candidats envisagé: 3
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: oui
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: oui
Description des options:
Les éventuelles options seront mentionnées dans le dossier de consultation qui sera remis aux candidats sélectionnés dans la phase dialogue
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

- a) Lettre de candidature (DC1 ou équivalent avec attestation sur l'honneur telle que précisée au DC1)
- b) Déclaration du candidat (DC2 ou équivalent)
- c) Une déclaration de candidature habilitant le mandataire
- d) Déclaration de sous-traitance (DC4 ou équivalent) pour chaque sous-traitant envisagé
- e) Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle à jour.
- f) Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou diplôme reconnu au titre de la Directive n°85/384/CEE du 10 juin 1985.

Le point a) est à fournir par le mandataire du groupement, le point c) est à fournir par les cotraitants, le point f) est à fournir par le/les architecte(s) du groupement.

Les autres points sont à fournir par chacun des membres du groupement le cas échéant.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.2) **Conditions liées au marché**

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution:**

Le groupement sera un groupement conjoint dont le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

Le mandataire du groupement sera obligatoirement le constructeur-entrepreneur.

Le groupement comprendra a minima :

- un constructeur-entrepreneur ou plusieurs constructeurs-entrepreneurs
- un architecte-maître d'oeuvre inscrit à l'ordre des architectes ou équivalent européen et qui aura au moins une compétence en architecture avec la responsabilité du projet architectural en vertu de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3/01/77 et la charge des autorisations administratives.
- un bureau ou plusieurs bureaux d'études spécialisés dans les domaines indiqués dans le règlement de consultation.

Il est en outre précisé que le marché intègre une clause d'insertion sociale par l'activité économique

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Dialogue compétitif

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S: [2022/S 249-728482](https://ted.europa.eu/2022/S/249-728482)

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 06/04/2023

Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **Informations complémentaires:**

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal Administratif de Besançon

Adresse postale: 30 Rue Charles Nodier

Ville: BESANCON

Code postal: 25000

Pays: France

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

Nom officiel: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

Ville: NANCY

Pays: France

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- le délai de recours de 31 jours du référé contractuel en application de l'article 551-7 du Code de justice administrative,

- le délai de 2 mois du recours en contestation de validité du contrat à compter des mesures de publication appropriées (Arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux signalisation)

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Tribunal Administratif de Besançon

Adresse postale: 30 Rue Charles Nodier

Ville: BESANCON

Code postal: 25000

Pays: France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

03/03/2023